www.laragne.net

www.facebook.com/villede.laragnemonteglin

Mairie de Laragne-Montéglin

Parc naturel régional des Baronnies provençales

Laragne Montéglin

Été 2017

Bulletin Municipal d'Information

Infos

LE MOT DU MAIRE

Chères Laragnaises, chers Laragnais,

Il m'est agréable, comme chaque été, de vous adresser ce bulletin municipal qui retrace les principales réalisations de l'année écoulée, mais présente surtout les projets en cours qui découlent du budget voté, puis du montage des dossiers et de la recherche de financements pour les réaliser dans de bonnes conditions.

Après des années difficiles et malgré le désengagement financier de l'État qui se poursuit et va s'amplifier, notre commune s'est aujourd'hui largement désendettée et retrouve une capacité raisonnable d'investir.

Ainsi, le mois de septembre verra des chantiers importants démarrer, dont la réalisation devrait vous donner satisfaction, que ce soit la requalification du Centre ancien, la sécurisation de la rue de la Concorde, la réfection des trottoirs de l'Avenue de Provence et la fin des travaux de la façade du château...

Les Cafés citoyens et les visites de quartiers nous ont permis aussi, avec Jean Marc DUPRAT, 1er adjoint chargé des travaux et Gino VALERA adjoint chargé de la vie quotidienne, de noter toutes les attentes qui ont été exprimées et auxquelles nous faisons notre possible pour répondre.

J'ai retenu de ces rencontres le sentiment d'exaspération de beaucoup d'entre vous, quant aux « incivilités » d'un petit nombre qui dégradent et souillent la commune dans l'irrespect le plus total d'autrui et du bien public.

Je comprends et partage votre exaspération. En effet, non seulement il en résulte un coût et une perte de temps, mais cela met à mal tous nos efforts pour embellir notre ville et la rendre attractive, pour vous les Laragnais et tous ceux qui y viennent.

Le civisme étant l'affaire de tous, je compte sur vous pour m'aider à faire respecter notre ville que nous aimons et où il fait bon vivre, à nous faire respecter, tout simplement !

Enfin, je vous souhaite un bel été et de profiter pleinement de nos QUARTIERS D'ÉTÉ dont le succès s'amplifie et qui attirent un public de plus en plus nombreux avec les spectacles, les Guinguettes et les Brika brak', sans oublier notre très beau marché provençal !

Soyez assurés de mon total dévouement, ainsi que de celui de mes adjoints et conseillers, pour l'amélioration permanente de la qualité de vie dans notre commune et pour son développement.

Bien cordialement à vous,

Henriette Martinez

SOMMAIRE

NOUS AVONS RÉALISÉ POUR VOUS ..... p 4
ELLES ARRIVENT ..... p 7
DE GROS CHANTIERS À L'AUTOMNE ! .. p 8
L'ACTUALITÉ LARAGNAISE ..... p 10
LES ENFANTS ONT TOUTE LEUR PLACE A LARAGNE ! ..... p 14
LE BUDGET ..... p 17
LA CCSB ET LE PARC RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES ..... p 20
LES ASSOCIATIONS ..... p 22
LES FESTIVITÉS ..... p 24
DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION .. p 26
NUMÉROS UTILES ..... p 27

AGENDA

TOUS LES JEUDIS - GRAND MARCHÉ PROVENÇAL

POUR INFO : le parking SNCF sous la Coop est fermé par décision de la SNCF, qui en est propriétaire, pour raisons de sécurité et cela malgré la demande de la mairie de l'ouvrir les jeudis d'été.

27 JUIN AU 29 AOÛT
TOUS LES MARDIS - FESTIVAL QUARTIERS D'ÉTÉ

Comédies, jazz, chansons, danse et cinéma sous les étoiles

LES VENDREDIS À 21h - LES GUINGUETTES PLACE DE LA FONTAINE

Vendredi 14 juillet : Orchestre variétés les Daltons
Vendredi 21 juillet : DJ Funk, électro, house avec Summer DJ tour
Vendredi 28 juillet : Orchestre musette avec Jean-Pierre Sedjerari
Vendredi 4 août : DJ Années 80 avec Vincent Uzest
Vendredi 11 août : Orchestre musette avec Emmanuel Patras

TOUS LES DIMANCHES DU 02 JUILLET AU 27 AOÛT ET LES 14 JUILLET ET 15 AOÛT

BRIKA BRAK' : Vide-Greniers des associations
En Centre-Ville : Rue de la Paix et Avenue Arthur Audibert

DU 1er AU 7 JUILLET

12ème championnat de parapente Ozone Chabre Open

DU 10 AU 16 JUILLET 2017 - LE 5e FESTIVAL 100% TANGO

14 JUILLET FEU D'ARTIFICE - 22H30 PLACE DES AIRES

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUILLET – PLACE DE LA FONTAINE

Marché Antiquités, art et déco par l'association G'lu Autrefois

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AOÛT – PLACE DE LA FONTAINE

Marché Tout en mode par l'association G'lu Autrefois

DU 19 AU 25 AOÛT

Championnat de France de parapente AIR BUECH Laragne-Chabre

DU 21 AU 27 AOÛT – ALLÉE DU PARKING DE VERAGNE

7e Symposium de sculpture sur gypse et plâtre

SAMEDI 09 SEPTEMBRE – AU GYMNASE

Rentrée des associations

DU 15 AU 18 SEPTEMBRE

Fête patronale, Corso de la pomme et Feu d'artifice

DU 19 AU 24 SEPTEMBRE

63ème CRITÉRIUM BOULISTE de Pétanque et jeu Provençal

DU 04 AU 05 NOVEMBRE – AU GYMNASE

Exposition internationale avicole

NOUS AVONS REALISÉ POUR VOUS...

DES BÂTIMENTS COMMUNAUX RENDUS ACCESSIBLES À TOUS

3 chantiers d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés cette année.

LA MAIRIE

avec la mise aux normes de la rampe extérieure, mais aussi le hall d'entrée et les sanitaires. L'occasion aussi de rénover les peintures et sols du rez-de-chaussée et des montées d'escaliers.

Mise en accessibilité de la mairie

Dépenses		Recettes
Maîtrise d'œuvre	2 800 €	EN ATTENTE des recettes du FIPHFP pour 50% au minimum
Travaux	41 165,88 €	
TOTAL	**43 965,88 €**	

LA TRÉSORERIE

(qui est un bâtiment communal) avec un réaménagement intérieur total et un accès modifié.

Mise en accessibilité de la trésorerie

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	4 100 €	État (SIPL)	27 000 €
Travaux	62 202,84 €	Département	13 200 €
TOTAL	**66 302,84 €**	**TOTAL**	**40 200 € Soit 60%**

L'ÉCOLE ÉLEMENTAIRE

avec une rampe d'accès réalisée par le personnel communal.

DES ESPACES VERTS ET UN FLEURISSEMENT RESPECTUEUX DE L'ÉCOLOGIE

Les massifs créés l'été dernier par Fabrice TERTRAIN avec galets du Buëch et plantes vivaces contribuent au respect de l'écologie et diminuent la dépense. En effet les plantes restent en place et l'entretien comme l'arrosage se trouvent diminués, réduisant ainsi le temps de travail du personnel.

Des jardinières continuent à assurer le fleurissement du centre ville.

Les trottoirs sont désherbés dans le respect des normes écologiques.

Les espaces verts et les fleurs sont là pour le plaisir de tous, respectons les !

LE CHARME DU JARDIN DES FIGUIERS

Un nouvel espace vert de détente très apprécié en centre ville, réalisé en 2016 dont l'aménagement a été achevé.

LA RÉNOVATION TOTALE DE LA SALLE DES FÊTES

De nouveaux sanitaires et un office pour préparer des apéritifs et réchauffer les repas, ont été aménagés en rez de chaussée dans les pavillons latéraux donnant sur le hall.

Notez que la dalle de verre au sol de l'office laisse voir le carrelage d'origine en terre cuite du 17ème siècle.

Ces travaux achèvent la rénovation intérieure de la salle des fêtes.

UNE NOUVELLE VIE POUR LES PORTES DU VIEUX LARAGNE

Les encadrements en pierre de deux portes du vieux Laragne avaient été récupérés à la demande du Maire Henriette MARTINEZ lors de deux démolitions qui ont donné au centre ville sa configuration actuelle.

- En 1994 la démolition de la Maison Chauss'à l'aise sur l'actuelle Placette Canepina avait permis d'élargir la route : la porte récupérée peut être datée du 18e siècle, elle a été remise en place au Jardin des figuiers

- En 1998 la démolition du moulin sur l'actuel espace du moulin laissait apparaître une porte datée du 13e ou 14e siècle dans un mur ancien et une chute d'eau de la même époque. La chute d'eau fut conservée et transformée en cascade d'agrément et la porte fut récupérée à la demande d'Henriette MARTINEZ. Elle a été replacée sur l'Espace du moulin.

Conservées tout ce temps dans les ateliers municipaux, ces portes attendaient une nouvelle vie. Elles viennent de la retrouver grâce au travail d'un tailleur de pierre, Stéphane BART, embauché pour un mois, sous le contrôle de Jean Luc BLACHE directeur des services techniques et avec l'aide du personnel de la commune.

Un beau travail qui embellit ces lieux pour le plaisir de tous.

DE JEUNES PLATANES ONT REJOINT LES ANCIENS

De jeunes platanes ont été plantés avenue Arthur Audibert aux emplacements laissés vides par l'arrachage de vieux platanes malades au fil des années.

Ils viennent redonner de la continuité à cette belle allée ombragée.

Souhaitons leur belle et longue vie.

Le choix d'arbres déjà grands leur permettra de rattraper plus vite les anciens, comme l'ont fait ceux qui déjà ont été replantés ça et là et qui ont bien grandi.

Les platanes contribuent au charme provençal de LARAGNE.

Mme le Maire a démontré combien elle y est attachée en se fâchant très fort quand une taille trop tardive et beaucoup trop sévère en a été faite pour éloigner les branches des fils électriques ! ...

ELLES ARRIVENT !

BIENTÔT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La commune de LARAGNE est adhérente au Syndicat Mixte d'Électricité des Hautes-Alpes (SyME05) qui vient de prendre la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) ».

La démarche du SyME05 s'inscrit au niveau national dans le cadre de la loi de programmation sur la transition énergétique. Les Hautes-Alpes font partie des départements français qui se lancent avec une vision territoriale. Le syndicat supplée les opérateurs privés qui délaissent certaines zones françaises peu rentables économiquement.

Dans le contexte planétaire, avec une augmentation constante de l'effet de serre, le SyME05 a donc travaillé sur un plan d'investissement d'avenir afin d'assurer un aménagement équilibré du territoire. Il prévoit l'implantation d'une borne tous les 25 kilomètres, sur les différents axes routiers, mais aussi dans les communes touristiques et les stations de ski.

Elles s'intégreront dans le plan énergie-climat de la région PACA, qui espère compter 40 000 points de charge d'ici 2030, pour ravitailler les 280 000 véhicules hybrides ou électriques qui seront en circulation, particuliers ou utilitaires, sans oublier les visiteurs venus de toute l'Europe.

Cet aménagement départemental de 1 300 000 € est pris en charge à 40 % par l'État dans le cadre des aides réservées du Grenelle 2 et 20% par une subvention du département, le reste relevant de l'autofinancement du Syndicat.

Cette opération d'envergure ne coûte rien aux communes. Le SyME05 gère l'investissement et le fonctionnement.

À LARAGNE, il a été décidé de poser trois de ces bornes de charges, 1 de type accélérée Place des Lavandes, 2 sur le parking Véragne, 1 de type accélérée et 1 de type rapide. Ces bornes seront posées dans l'été pour une mise en service opérationnelle avant la fin de l'année 2017.

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À LARAGNE

Provence-Alpes-Côte d'Azur
TRES HAUT DEBIT

La fibre optique est un mince fil de verre transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet d'améliorer les conditions d'accès à internet en offrant des débits beaucoup plus importants que l'ADSL.

Le Syndicat Mixte ouvert PACA Très Haut Débit (PACA THD) va déployer la fibre optique dans chaque quartier de Laragne-Montéglin afin d'y amener le Très Haut Débit ; ce réseau permettra l'accès aux nouveaux usages d'Internet et de la télévision Haute Définition pour chaque foyer.

Chacun pourra de ce fait bénéficier des offres de tous les opérateurs qui utiliseront ce réseau.
Pour accéder à ces nouveaux services la commune a validé l'installation d'équipements techniques sur la voie publique ; il reste à poursuivre le déploiement jusqu'au logement des habitants qui souhaiteront être équipés. PACA THD sollicitera les Laragnais en vue d'implanter un boîtier de raccordement sur chaque propriété.

Mme le Maire a demandé à PACA THD de coordonner les travaux de déploiement de la fibre avec les travaux communaux prévus dans certains quartiers, notamment le Centre ancien, afin d'enfouir simultanément tous les réseaux.

PACA THD organisera une réunion publique d'information à la rentrée.

POUR PLUS DE SÉCURITÉ LA VIDÉO PROTECTION SE DÉVELOPPE

L'installation en 2015 des premières caméras de vidéo-protection donne satisfaction. Non seulement elles sont dissuasives, mais elles permettent aux Gendarmes, qui en consultent les images quand un problème de sécurité se pose, de résoudre bon nombre d'affaires.

De nouvelles caméras sont en cours d'installation sur 6 autres sites et avec 14 caméras au total nous aurons une couverture plus large de notre territoire communal.

DES GROS CHANTIERS À L'AUTOMNE !

LA RUE DE LA CONCORDE FAIT PEAU NEUVE

Projet complexe et difficile, la sécurisation de la Rue de la Concorde (route départementale 942), a d'abord fait l'objet d'une expérimentation par la pose provisoire de barrières. Il a été soumis ensuite à une longue concertation avec les services du Conseil Départemental d'une part pour les questions de circulation et de sécurité, et d'autre part avec ENEDIS et le SYME pour les réseaux électriques ainsi que Orange pour les réseaux de téléphonie.

Les travaux vont commencer après la fête patronale. Auparavant, l'enfouissement des réseaux aériens sera réalisé.

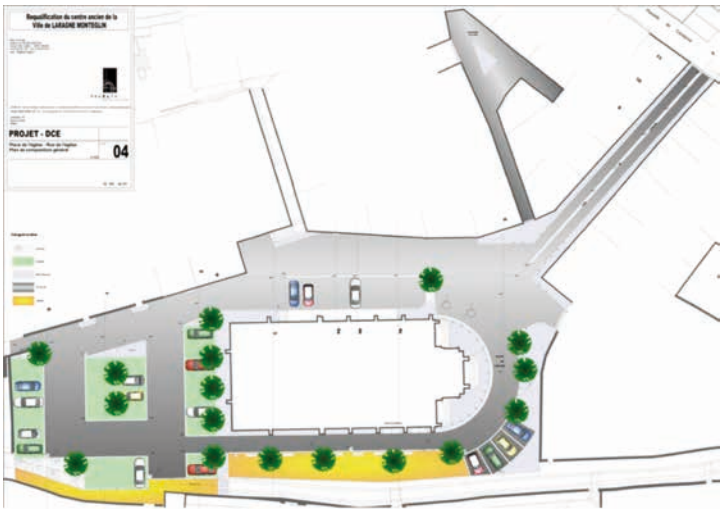

ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ, LE CENTRE ANCIEN SE RÉNOVE !

Notre centre ville est inscrit dans l'histoire de LARAGNE et l'ancien cadastre ci-après vous permet de voir comment il était constitué en 1812 !
Regardez le Château, encore entouré de son parc et l'ancienne église, sur le même lieu, mais perpendiculaire à l'actuelle (construite en 1901). Les habitants des « vieux quartiers » pourront y voir aussi si leur maison existait déjà...
C'est dire que LARAGNE a une histoire qui date du 17e siècle quand la ville s'est construite autour de son Château...
Aujourd'hui la rénovation du Château d'une part, du centre ancien d'autre part, redonne vie à notre patrimoine historique et l'adapte à la vie moderne, pour le confort des habitants et l'attractivité de notre ville.

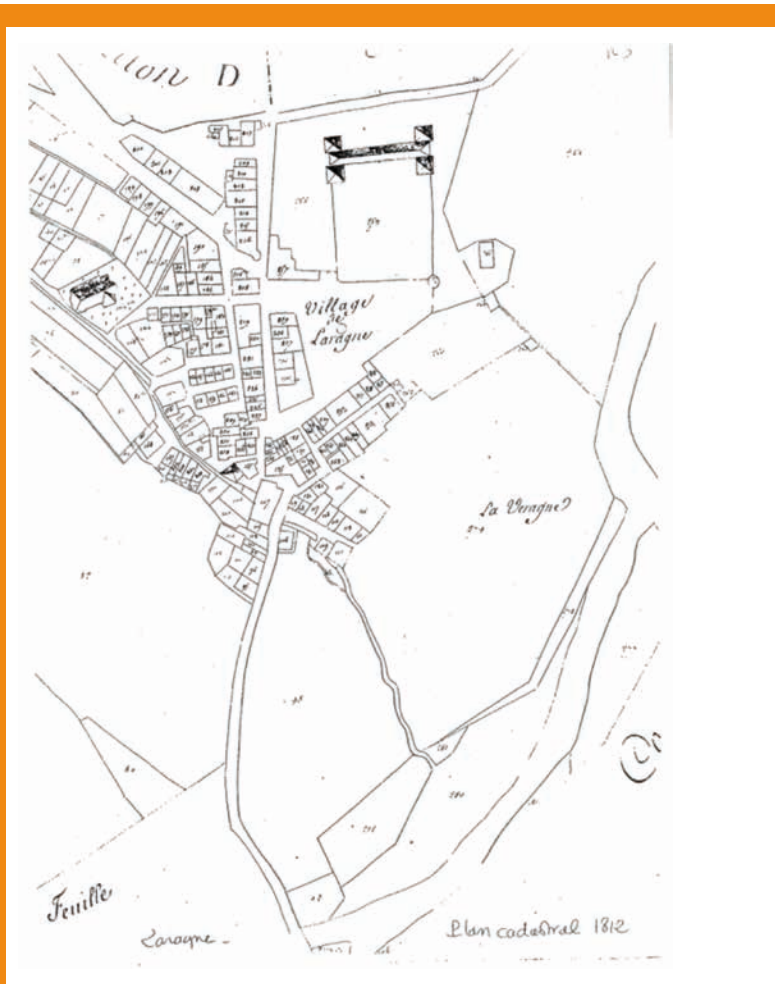

Les travaux prévus consistent à rénover les réseaux d'eaux et d'assainissement, à rénover et enfouir les réseaux d'électricité, de téléphone et la fibre THD.
Ce sont aussi des travaux de surface pour améliorer le quartier et créer du stationnement.

Rappelons que le chantier du centre ancien qui était programmé et financé en 2008, avait été arrêté après le changement de municipalité... Il aura fallu 9 ans pour tout recommencer et le relancer dans des conditions financières qui ne sont plus aussi favorables pour la commune...

LA RÉHABILITATION DE LA FAÇADE ORIENTALE DU CHÂTEAU GASPARD DE PERRINET

Construit au 17e siècle, très précisément en 1614, par Guillaume LEMOYNE qui fut l'architecte du Château de VIZILLE, le château de LARAGNE fut l'un des plus beaux du Dauphiné . Mais les ans, son morcellement et surtout les travaux réalisés dans les années 60 ont dénaturé sa belle architecture...

Il est cependant inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1996 et bénéficie à ce titre de la protection de l'État et de tout l'intérêt de la conservation régionale des Monuments Historiques qui finance les travaux.

Après avoir rénové sa porte monumentale qui donne sur la place et une partie de ses caves, c'est la façade orientale, côté salle des fêtes qui nécessitait des travaux .

Très dégradée, cette façade est la plus visible et après la réfection intérieure de la salle des fêtes, sa rénovation s'imposait .

Le chantier est dirigé par Sylvestre GARIN architecte du patrimoine avec les conseils du Conservateur Régional des Monuments historiques.

Il ne s'agit pas de recréer la façade du 17e siècle car les travaux réalisés au 19e puis au 20e siècle l'ont modifiée mais de mettre en évidence les éléments qui témoignent de son passé.

Le décroutage de la façade a permis de consolider les pierres qui la constituent, galets du Buëch et pierres de tailles, dont certains éléments très dégradés étaient complètement descellés et maintenus seulement par l'enduit qui les recouvrait...

Le chantier s'arrête pendant l'été et reprendra en septembre, ce qui permettra aux Quartiers d'Été de se tenir dans la cour.

Ce chantier de rénovation se poursuivra en 2018 par la rénovation de la toiture très endommagée et qui prend l'eau. L'étude est en cours, elle est indispensable pour demander les financements nécessaires et l'État s'est engagé à y participer.

Le Maire tient à préciser que le classement du château au titre des monuments historiques permet d'obtenir des financement que la commune ne pourrait pas avoir pour un simple bâtiment communal.

LES TROTTOIRS DE L'AVENUE DE PROVENCE RÉNOVÉS

Côté gauche en sortant de la ville, les trottoirs qui sont défoncés et difficilement circulables pour les piétons seront rénovés à partir du Rond Point et recouverts d'un enrobé jaune, ce qui contribuera aussi à agrémenter l'entrée sud de la commune.
Les travaux se feront en septembre. Le marché a été attribué pour un coût de 56 000 € HT, soit 67 000 € TTC , entièrement supportés par le budget communal .

L'ACTUALITÉ LARAGNAISE

LE MARCHÉ D'ÉTÉ BAT SON PLEIN

Avec l'été c'est le retour de notre grand marché provençal .
Les rues sont pleines des nombreux commerçants, 160 en pleine saison, qui étalent légumes, fruits, fleurs, produits locaux, articles de mode et de maison...
Les Laragnais et les touristes sont au rendez-vous du jeudi matin où le soleil rayonne sur les senteurs et saveurs provençales, où les achats se font avec l'accent de chez nous et dans d'autres langues, dans une ambiance de vacances pour tous !

LE JUMELAGE AVEC CANEPINA RÉACTIVÉ ?

En 1994 LARAGNE se jumelait avec CANEPINA, commune de la Province de VITERBO, dans la région du LATIUM, pas très loin de ROME.

Après quelques années d'échanges ce jumelage s'est éteint sans véritable raison.

Les 26 et 27 mai derniers, après des mois de reprise de contact, une délégation de nos amis Italiens - composée du Maire actuel, de l'ancien Maire à l'origine du jumelage et du maire qui lui a succédé, ainsi que du président du comité de jumelage - est venue à LARAGNE rencontrer la municipalité et les membres du comité de jumelage dont l'association présidée par Michel TRUPHEME existe toujours.

Des échanges conviviaux ont eu lieu ainsi qu'une réunion en Mairie et une invitation pour la fête des châtaignes à CANEPINA en octobre prochain a été lancée par nos amis Italiens.

La reprise de ce jumelage dépend maintenant de la volonté des habitants de nos deux communes de le faire vivre, avec de nouveaux adhérents au comité et l'implication de nos jeunes. Des échanges scolaires seraient de nature à lui donner un nouvel élan. A suivre !

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie ou à l'office de tourisme en donnant leurs coordonnées pour être contactées.

LES POMPIERS DOTÉS D'UN NOUVEAU VÉHICULE PAR LE SDIS 05

Un véhicule léger hors route vient d'être affecté par le Service départemental d'incendie et de secours au Centre de Secours et d'Incendie de Laragne.
Ce véhicule peut tracter une motopompe, une remorque ou servir de véhicule de liaison à un chef de groupe engagé sur un feu de forêt ou tout type d'intervention présentant des difficultés d'accès.

La municipalité remercie le SDIS 05 qui régulièrement modernise et renouvelle le matériel affecté à notre caserne, pour des secours plus efficaces par nos pompiers.

LE PASSAGE DE ROMPA QUIEU

Ainsi nommé par nos anciens Laragnais, c'est la ruelle pentue qui relie la rue Bel Air et l'avenue de Grenoble. Ce passage va faire l'objet d'une rénovation après que des travaux aient été réalisés en urgence sur l'égout qui y passe. Cette rénovation permettra de rendre ce passage public plus accessible et plus agréable.

DES NOMS POUR NOS RUES

Plusieurs rues sans nom en ont maintenant trouvé un et des numéros ont été donnés aux maisons.
Cela répond au besoin de leurs habitants d'avoir une adresse précise et favorise le travail des facteurs, car la commune n'est plus un village !

C'est ainsi qu'après approbation par le Conseil municipal nous avons maintenant :
- l'allée Marcel Rostain
- le chemin de Beauvoir et Bellerots
- le chemin des Combes
- l'impasse des Écureuils
- le chemin de la plus basse Pallue
- l'impasse des Cerisiers
- l'impasse Panette
- le lotissement Mazan

et pour rester dans la « couleur locale » du centre ancien :
- l'androne du curé
- le passage de Rompa Quieu

ET DES PLAQUES DE RUES ARTISTIQUES !

Confectionnées et offertes à la Commune par les artistes amateurs de la résidence PARAMAR, de jolies plaques de rues agrémentent désormais quelques espaces publics Laragnais. Qu'ils en soient remerciés !

L'ÉTÉ FRAÎCHEUR À LA PISCINE

Ouverte en juin pour la natation scolaire la piscine a accueilli des élèves Laragnais et venus des communes environnantes.

La natation scolaire est surveillée par les maîtres nageurs salariés de la Mairie et encadrée par des parents d'élèves, selon le dispositif mis en place par l'éducation nationale.
On regrette cette année que par manque de parents volontaires pour participer aux 10 séances par classe, certains élèves en aient été privés.
La commune assure l'ouverture de la piscine en juin spécialement pour les scolaires avec la participation financière des communes voisines dont les enfants l'utilisent.
Le coût restant pour la commune pour le seul mois de juin, est de près de 10 000 euros incluant les salaires des maîtres nageurs, personnels d'entretien, produits et analyses de l'eau ...

La piscine est ouverte au public :
À partir du 4 juillet jusqu'au 3 septembre : ouverture au public de 10h30 à 19h, tous les jours sauf le jeudi.

Les maîtres-nageurs Stéphane et Dylan assurent la sécurité des baigneurs.
La buvette est tenue cette année par le personnel communal qui fait l'accueil.

À savoir ! Un caleçon ou un short de bain n'est pas un slip de bain. Personne ne sera accepté s'il ne dispose pas d'un slip de bain destiné uniquement à ce loisir et cela pour des raisons d'hygiène publique.

DU NOUVEAU AU FOYER SOLEIL

Le foyer logement évolue vers une résidence autonomie.
Cela signifie que désormais 6 logements sont loués à des retraités complètement autonomes, hors prestations du foyer.
Pour plus d'infos s'adresser à la Directrice Nadine SERRA tel 04 92 65 03 50

LE MAIRE SIGNE LA CHARTE DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Le 18 mai Henriette MARTINEZ recevait en Mairie **Chantal GARCIN, Présidente de la délégation Hautes-Alpes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA**, en présence d'élus municipaux et consulaires ainsi que de commerçants et artisans Laragnais.

Après **une visite de l'entreprise OM Composite d'Olivier MOULIN**, il a été procédé à la signature de la Charte de soutien à l'économie qui a 4 priorités :
- faciliter la promotion des savoirs faire artisanaux locaux auprès des consommateurs
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur la commune
- permettre le renouvellement des entreprises par la reprise des activités
- soutenir la politique volontariste de la CMA pour le suivi des projets.

Une cérémonie conviviale qui démontrait la volonté de la Présidente : *« la proximité, une priorité pour notre mandature ».*

Pour tout projet de création ou reprise d'entreprise s'adresser au RSAP (Relais de services au public), de la communauté de communes derrière l'Église.

POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS… LES PERMANENCES D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le médiateur communal bénévole Michel SARLIN, aide les Laragnais à résoudre les conflits de la vie quotidienne.

Depuis sa prise de fonctions, en septembre 2014, soit depuis trois années de fonctionnement du dispositif, il a traité plus d'une centaine d'affaires, et le taux de résolution (ou améliorations significatives) se situe entre 60 et 70 %.

Ainsi la médiation à LARAGNE fonctionne bien et c'est le résultat avant tout d'une volonté de l'équipe municipale qui a souhaité dès le début de son mandat mettre le dispositif en place pour ses administrés, et a confié cette délicate mission à un Laragnais bénévole qui connait bien le contexte local.

Il reçoit en Mairie sur RDV (tél 04 92 65 05 99) et accomplit sa mission en toute indépendance des élus.

Aujourd'hui le dispositif va être complété par une démarche administrative dans le cadre d'une action de «modernisation de la justice au 21e siècle», de portée nationale.

Un conciliateur de justice, mandaté par le Tribunal de grande instance de Gap, recevra à partir de septembre sur rendez-vous les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h, à la Maison des Services au Public, 8 place de l'Église, sur RDV :
(tél. 04 92 65 26 97).

Il interviendra dans les mêmes domaines privés que notre Médiateur, mais il recevra aussi les personnes qui n'habitent pas LARAGNE, ce qui complétera le dispositif intercommunal de médiation dans le Sud Buëch.

Domaines d'intervention : conflits de voisinage, problème de mitoyenneté, conflits locataire/propriétaire, conflits de copropriété, contestation d'une facture, etc.

Le médiateur comme le conciliateur n'interviennent pas dans les conflits entre l'administration et un particulier, ni dans les affaires d'état civil et familiales (divorce, autorité parentale, pension alimentaire, etc), ni dans les dossiers relatifs au droit du travail (licenciement) ou d'ordre syndical.

Et toujours Sylvie ARNAUD-GODDET adjointe aux solidarités à votre service et au bout du fil pour les appels d'urgence n° 06 37 25 53 00.

UN LARAGNAIS SUR 7 EST ABONNÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

Responsable de la culture et de la médiathèque depuis le 8 mars 2016, Muriel ISOARD a organisé une moment d'échanges en présence du Maire, de Robert GARCIN, adjoint chargé de la culture, avec Sonia salariée à temps partiel et les bénévoles : Colette, Liliane, Françoise, Amandine, Renée, Eulalie qui participent activement au bon fonctionnement de la médiathèque tous les jours de l'année.

La bibliothèque de Laragne c'est :

- 509 abonnés en 2016
- plus de 11 000 documents : romans, BD, albums, livres audio, documentaires... dont 3 379 prêtés par la bibliothèque départementale de prêt
- plus de 300 DVD
- 10 abonnements à la presse adultes et enfants

L'année écoulée a été dense puisque que l'ensemble des collections a été entièrement revisité.
L'espace pour les tout-petits a été réaménagé.
Un grand chantier de « désherbage » (retrait des livres hors d'usage) de l'ensemble du fonds a été réalisé.

La réactualisation de l'ensemble du fonds est en cours pour offrir un plus grande diversité d'auteurs et surtout réactualiser le fonds jeunesse avec plus de nouveautés, de BD et mangas.

Les projets sont aussi

- d'intensifier les partenariats et collaborations avec l'école, le collège, la MJC, les associations...
- de proposer un programme d'animations dès septembre avec un rendez-vous mensuel avec accueil d'auteur, conte, ateliers thématiques...
- de mettre en place des lectures à la crèche 1 fois par mois
- et bien sûr le temps fort du projet inter-bibliothèque à l'automne.

ARZELIERS, LES RUINES NOUS LIVRENT LEUR HISTOIRE...

Pour la 5e année consécutive, l'association « Villages des Jeunes-Solidarités Jeunesse » et la Mairie organisent en septembre un chantier international de restauration des ruines du château, et plus particulièrement de la chapelle médiévale.

Ce site majeur du Laragnais aux XIIe-XIVe siècles est le siège de la seigneurie originelle de Laragne. On y retrouve donc les vestiges du château et du donjon, ceux de la chapelle castrale et de plusieurs maisons reconstruites aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles à l'emplacement du village médiéval. De la plateforme de la chapelle, on découvre un des plus beaux panoramas de la région depuis la vallée du Céans à l'ouest jusqu'à celle de la Durance à l'est, en passant par la cluse de Sisteron et le bassin de Laragne au sud et les pentes de la montagne de Saint-Genis au nord.

L'intérêt du site a été reconnu par le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales qui, dans sa charte, a distingué le château et le vieux village d'Arzeliers comme « patrimoines perchés remarquables ». C'est pourquoi, en partenariat avec l'État (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), le Parc Naturel des Baronnies Provençales, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, la Commune poursuit ce chantier, suivi par un architecte du patrimoine.

Chantier ARZELIERS 2016	
Dépenses	17 946,42 €
Recettes	4 485 €
Coût net pour la commune	**13 461,42 €**

LES ENFANTS ONT TOUTE LEUR PLACE À LARAGNE !

KERMESSE RÉUSSIE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE MAGNAN

Le samedi 10 Juin les associations de parents d'élèves l'ALPE et la FCPE ont fait leur première kermesse dans la cour de l'école, à l'ombre des platanes, pour le plus grand bonheur des enfants, heureux de se retrouver autour des jeux, de se faire maquiller et de déguster crêpes et gâteaux et d'imprimer sur la toile leurs petites mains colorées !

LES FABLES DE LA FONTAINE POUR LES ÉLÈVES DE CM2

Nos élèves étaient à l'honneur à l'école Pierre MAGNAN en recevant la visite de Philippe MAHEU Directeur académique des services de l'Éducation nationale et de Véronique BRUN inspectrice de circonscription, en présence de Mme le Maire et de Jean Marc DUPRAT 1er adjoint. Ils recevaient chacun à cette occasion une jolie édition des Fables de La Fontaine.
Dans le cadre de l'opération nationale **UN LIVRE POUR LES VACANCES**, engagée par le Ministère de l'Éducation nationale trois régions de France ont été retenues, dont la région PACA, pour cette distribution de livres, marquant ainsi la fin du cycle élémentaire avant l'entrée au Collège et invitant les enfants à la lecture, comme le disait joliment Mme Monsignori, professeur au Collège.

LA FÊTE À LA CRÈCHE

Les enfants ont fêté le départ des plus grands qui en septembre rejoindront l'école maternelle. Ce sont 35 enfants qui fréquentent la crèche dont certains à temps partiel sur les 24 places dont dispose la structure qui est toujours complète.

PLUS D'ENFANTS À LA MATERNELLE À LA RENTRÉE

Les inscriptions en maternelle ne sont pas terminées car de nouveaux habitants avec de jeunes enfants peuvent encore arriver avant septembre mais **ce sont déjà 120 bambins qui sont inscrits en maternelle.**
En conséquence l'Inspection académique vient d'accorder un demi-poste supplémentaire à notre école.
Il y aura aussi pour l'école maternelle :
- 42 enfants inscrits à la cantine
- 43 enfants inscrits en garderie périscolaire.

LES TAP C'EST FINI !

La réforme obligatoire des rythmes scolaires avec les TAP (temps d'activités périscolaires) mis en place en 2014 aura duré 3 années scolaires.

Le Ministre de l'Éducation Nationale ayant rendu aux communes la liberté de la mettre en place ou pas, la municipalité a engagé la concertation par un questionnaire adressé à tous les parents d'élèves.
La réponse très largement majoritaire, est favorable au retour à la semaine de 4 jours avec le mercredi libre.
Les conseils des 2 écoles ont à l'unanimité choisi aussi cette option.
Le Conseil municipal a donc opté pour la semaine à 4 jours, validée par l'Inspection Académique.

En conséquence, **dès septembre, l'accueil de loisirs du mercredi et la cantine seront proposés aux familles pour la garde des enfants.**

Par ailleurs des activités de loisirs- qui ont été appréciées des enfants pendant les TAP - seront mises en place dans les services périscolaires.

Renseignements et inscriptions au service des affaires scolaires et de l'enfance en Mairie.

LA FÊTE DES TAP

La dernière année des TAP a été clôturée par une fête : spectacle de magicien à la maternelle et spectacle donné par les enfants à l'école élémentaire. Un moment plein de joie avant les grandes vacances et l'occasion de dire MERCI à tous animateurs et personnels communaux qui ont permis de vivre ces moments... Mme le Maire a promis à tous qu'ils se retrouveraient « pour de nouvelles aventures » au centre de Loisirs ou en garderie périscolaire.

NOUVEAU ET EXCLUSIF À LARAGNE : LE CHÈQUE-ENFANCE ! UN CADEAU DE RENTRÉE POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES

« L'arrêt des TAP ne doit pas se faire au détriment des enfants et des familles et le budget qui y était consacré doit rester pour eux ».

C'est par ces mots que le Maire Henriette MARTINEZ explique qu'elle a réfléchi à une aide qui pourrait être apportée aux familles pour les services à l'enfance et les loisirs éducatifs.

Elle a ainsi imaginé d'offrir un **CHÈQUE-ENFANCE** aux familles pour chaque enfant Laragnais scolarisé dans notre commune, en maternelle ou en primaire.

Ce chèque d'un montant de 30€ par enfant sera remis aux familles à la rentrée scolaire sous forme de coupons à utiliser exclusivement pour l'enfant auquel il sera attribué.

Il sera valable uniquement pour payer :

- les services périscolaires : cantines, garderies, ALSH ;
- les cotisations des activités associatives de l'enfant. Une convention sera proposée pour cela aux associations de la commune.

Les modalités d'obtention seront précisées par courrier aux familles.

Par ailleurs des activités ponctuelles de loisirs seront proposées dans le cadre des garderies afin que les enfants ne perdent pas les centres d'intérêt que leur ont offerts les TAP.

LA CUISINE DU PÔLE PÉRISCOLAIRE VA-T-ELLE DEVENIR COMMUNAUTAIRE ?

À l'invitation d'Henriette MARTINEZ, le Président de la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch Daniel SPAGNOU et le Vice-Président en charge de l'aide aux communes et à la population Gérard TENOUX, ont visité la cuisine du pôle périscolaire en vue de sa reprise pour l'exploiter au niveau du territoire communautaire.
Cette structure pouvant produire plus de 500 repas trouverait ainsi et enfin son utilité pour la production de repas livrés dans les cantines scolaires dont celles de Sisteron.
Le projet est actuellement à l'étude.

UNE BELLE EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Sur le thème de la forêt et de l'alimentation les élèves ont réalisé un remarquable travail qui a été présenté aux parents en juin.
Ils ont reçu la visite de Mme le Maire à laquelle ils ont expliqué les panneaux réalisés depuis le mois de janvier et partagé tout ce qu'ils en ont retiré pour leur éducation à l'environnement et à l'équilibre alimentaire ici et dans le monde.

DES RÉCOMPENSES POUR LES ÉCOLIERS

LE PERMIS À POINTS délivré par la Mairie en début d'année scolaire aux enfants pour les activités périscolaires ou de loisirs, fonctionne depuis de longues années et permet d'adresser des rappels à l'ordre, en enlevant des points, aux élèves indisciplinés tout au long de l'année scolaire.
Mais il ouvre droit aussi à une carte de 4 entrées gratuites à la piscine à ceux qui ont gardé leurs points !
Fabienne RAUD, adjointe à la famille et à l'enfance, a procédé à cette sympathique distribution des prix dans les différents services périscolaires.

UN PEU D'HISTOIRE...

NOTRE ÉCOLE BIENTÔT CENTENAIRE !

- La construction a été décidée le 8 février 1910 ;
- Le plan de construction a été dressé le 5 février 1912 par M. SAUSSE agent voyer cantonal ;
- Le 15 janvier 1911 la décision est prise par le conseil d'acheter le terrain nécessaire à la construction de l'école (terrain Bertrand)
- Le 11 février 1912, le projet de construction de l'école est présenté au Conseil Municipal ; le devis s'élève à 86 000 francs ; la commune demande des subventions à l'État et au Département ;
- Le 23 novembre 1913 le conseil décide de contracter un emprunt de 23 090 francs ;
- Les travaux sont adjugés le 25 novembre 1913 ;
- « Ils sont en pleine exécution au 3 août 1914 date de la déclaration de guerre, et suspendus pendant la durée des hostilités du fait de la mobilisation de l'entrepreneur » ;

- Le 8 janvier 1920 l'école est construite mais il y a des « dépenses supplémentaires dues à la guerre ».

Pendant la guerre l'école a servi d'hôpital militaire : des inscriptions rédigées par des soldats sur les briques en sont encore la preuve.

UN BEL ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS !

Laurent et Nadine responsables de l'Accueil de loisirs (ALSH) ont préparé un joli programme pour les enfants inscrits à l'ALSH cet été.

- du 10 au 14 juillet : **Les oiseaux** avec sortie découverte des Vautours à Rémuzat
- du 17 au 21 juillet : **Jeux d'eau** avec sortie « mini bulles » à Serre Ponçon
- du 24 au 28 juillet : **Poney** à Equiterra à Ventavon
- du 31 juillet au 4 août : **Moyen-âge** avec sortie à la Citadelle de Sisteron et découverte d'Arzeliers
- du 7 au 11 août : **Sport** avec journée pique-nique à Charance
- du 21 au 25 août : **Poney** à Ventavon

Les lundis (sauf les semaines poney) seront consacrés à **un atelier Street Art** (art de la rue) consistant à décorer des murs communaux. Cette activité sera animée par Kassie Tattoo, tatoueuse professionnelle installée à Laragne.

LE BUDGET COMMUNAL POUR 2017

LE BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT

Il s'équilibre à 3 391 418 €

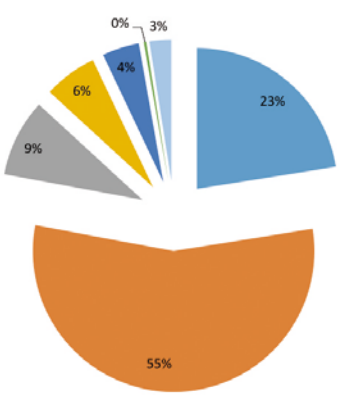

Dépenses

- Charges générales
- Charges de personnel
- Autres charges
- Charges financières et prélèvement FPIC (État)
- Amortissements
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement

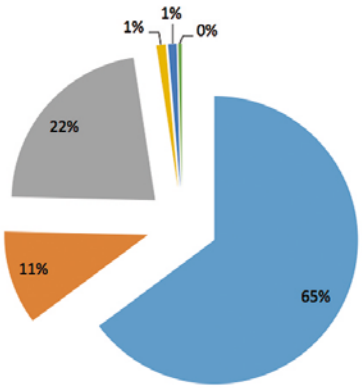

Recettes

- Impôts et taxes
- Produits des services
- Dotations de l'État et autres financeurs
- Location d'immeubles
- Produits financiers et exceptionnels
- Amortissements

LES INVESTISSEMENTS 2017

Le budget général de la commune s'équilibre à 1 662 454 € en investissement.

TRAVAUX ENTIÈREMENT FINANCÉS PAR LE BUDGET COMMUNAL EN TTC			
Dépenses		**Recettes**	
Acquisition terrain - Eglise	7 000 €	Dépenses non subventionnables	
Réseaux d'électrification	5 000 €		
Numérique	5 000 €		
Etudes urbanisme	70 000 €		
Travaux divers	41 780 €		
Installations de voirie	10 000 €		
Autres immobilisations corporelles	25 000 €		
Matériel pour services techniques	5 000 €		
Réseaux de voirie	5 000 €		
Mobilier	10 000 €		
Opération façades	15 333 €		
Programme de voirie	100 000 €		
TOTAL	**305 780 €**	**TOTAL**	**0 €**

PROGRAMMES DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS EN HT

Extension de la vidéoprotection

Dépenses		Recettes
Acquisition et installation	54 320 €	Subvention de l'État de 40% en attente
TOTAL	**54 320 €**	

Colombarium

Dépenses		Recettes
Extension	18 333 €	Subvention de l'État en attente
TOTAL	**18 333 €**	

Mise en accessibilité de la trésorerie

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	4 100 €	État (SIPL)	27 000 €
Travaux	62 202,84 €	Département	13 200 €
TOTAL	**66 302,84 €**	**TOTAL**	**40 200 € Soit 60%**

Requalification du centre ancien

Dépenses		Recettes	
Honoraires	23 333 €	Conseil Régional	135 000 €
Travaux	465 000 €	Conseil Départ.	43 937,33 €
		Agence de l'Eau (en attente)	65 609 €
		État (en attente)	115 156,57 €
TOTAL	**488 333 €**	**TOTAL**	**359 702,90 € Soit 73%**

Mise en accessibilité de la mairie

Dépenses		Recettes
Maîtrise d'œuvre	2 800 €	EN ATTENTE des recettes du FIPHFP pour 50% au minimum
Travaux	41 165,88 €	
TOTAL	**43 965,88 €**	

Réhabilitation du jardin des figuiers (fin de l'opération)

Dépenses		Recettes	
		Conseil Régional	24 000 €
TOTAL	**0 €**	**TOTAL**	**24 000 €**

Aménagement des trottoirs Rue de la Concorde

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	7 850 €	État (SIPL)	20 529 €
Travaux	82 520 €	Département	17 000 €
TOTAL	**90 370 €**	**TOTAL**	**37 529 € Soit 41%**

Rénovation de la façade du Château

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	16 380 €	Conseil Régional	26 833 €
Travaux	139 829,19 €	État (DETR 2015)	30 391,39 €
		DRAC	34 998,89 €
		Réserve parlementaire en attente	
TOTAL	**156 209,19 €**	**TOTAL provisoire**	**92 223,28 € Soit 59%**

LA COMMUNE SE DÉSENDETTE !

Depuis 2014 la commune se désendette grâce à un très gros effort de maîtrise des dépenses et cela malgré la baisse des dotations de l'État .
En 2014 elle remboursait 1 231 040,33 € (capital + intérêts) soit 343,58 € par habitant.
En 2017, elle rembourse 234 812,76 € (capital + intérêts), soit 65,54 € par habitant.

Un seul nouvel emprunt a été réalisé depuis 2014, d'un montant de 182 000 € (pour l'acquisition du terrain situé derrière l'ancienne école de Montéglin, dans l'objectif d'y créer un lotissement de type écoquartier).

L'AIDE DE L'ÉTAT CONTINUE À DIMINUER

Évolution des dotations et prélèvements de l'État entre 2012 et 2017

Dotations						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DGF	537 671 €	534 395 €	500 248 €	426 198 €	349 427 €	308 818 €
					Évolution sur 6 ans	- 228 853 €

Prélèvement FPIC						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	- €	- €	26 017 €	39 796 €	148 750 €	62 223 €
					Évolution sur 6 ans	- 62 223 €

Impact financier global	
Baisse des dotations de l'État	- 228 853 €
Évolution du prélèvement FPIC	- 62 223 €
Baisse totale	**- 291 076 €**

LES BUDGETS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

PRIX DE L'EAU POUR 2017
2,42 € TTC

Le budget de l'eau potable s'équilibre en section de fonctionnement à 463 391,57 €

Le budget de l'assainissement s'équilibre en section de fonctionnement à 265 679,84 €

En termes de recettes, le prix de l'eau est composé de plusieurs éléments qui ne sont pas tous maîtrisés par la commune

	Fixé par	Montant 2016	Montant 2017
Consommation d'eau	la commune	1,10 € HT	1,10 € HT
Assainissement	la commune	0,71 € HT	0,71 € HT
Redevance	l'État	0,29 € HT	0,29 € HT
Redevance pour modernisation des réseaux	l'État	0,160 € HT	0,155 € HT
TOTAL		2,260 € HT	2,255 € HT Soit 2,42 € TTC

ATTENTION ! Les lingettes même biodégradables, bouchent les égouts !
Ne pas jeter dans les toilettes.

LE CONTRÔLE DE LA GESTION COMMUNALE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Il a été effectué de janvier à juillet 2016.

Il a porté sur les années suivantes :

2011, 2012, 2013, début 2014 = municipalité TRUPHEME

2014 et 2015 = municipalité MARTINEZ à partir de mars 2014

La CRC a émis 5 recommandations de nature administrative et comptable dont il a été tenu compte depuis.

La CRC a surtout souligné deux points :

- **la gestion du personnel**, notamment avec une politique jugée trop favorable en matière d'avancement des agents et le protocole d'aménagement du temps de travail (ARTT) résultant du passage aux 35 heures, jamais revu depuis sa mise en place en 2001. La CRC note que « la maîtrise des charges de personnel constitue un enjeu important pour la commune puisque ces dépenses représentent plus de la moitié de ses charges. Elles ont augmenté de manière importante durant la période examinée. Cette situation, paradoxale, compte tenu de la constance apparente des effectifs et du gel du point d'indice durant cette période, s'explique notamment par une politique généreuse en matière d'avancement de grade et d'échelon... »

- **l'augmentation des dépenses d'investissement**, plus de 50% sur la période examinée, relevant d'une seule opération, la construction du pôle périscolaire. La CRC constate : « cette opération, mal définie à l'origine quant à son contenu et à son financement, et sans cesse modifiée ensuite au gré des demandes de subventions, a fini par prendre des proportions démesurées non seulement par rapport aux capacités financières limitées de la commune, mais aussi par rapport à ses besoins réels. »

Les Maires successifs ont pu répondre et faire valoir leurs arguments. Leurs réponses sont annexées au rapport.

Le rapport complet est consultable en Mairie ou sur le site internet de la CRC .

UN AUDIT SUR LA GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Pour tenir compte des observations de la CRC, **le Maire et Martine GARCIN adjointe aux finances et aux ressources humaines ont souhaité conduire un audit sur l'organisation du temps de travail et le protocole ARTT.**

Confié après consultation à une consultante en ressources humaines (CLB Consultant) pour un coût de 11 700 € TTC, cette mission démarre actuellement et rendra ses conclusions avant la fin de l'année, avec pour objectif dès janvier 2018, une optimisation de l'organisation du temps de travail des agents, dans leurs missions de service public.

QUELQUES CHIFFRES À CONNAÎTRE EN TOUTE TRANSPARENCE

Frais de personnel – Budget général	
Dépenses	**1 754 580,60 €**
Recettes : maladie, mises à disposition, contrats aidés	**140 771,03 €**
DÉPENSES NETTES 2017	**1 613 809,57 €**

Coût de fonctionnement de la piscine pour 3 mois - Année 2016	
Dépenses totales	**88 409,81 €**
Recettes totales	**22 549,76 €**
Coût net pour la mairie	**65 860,05 €**

Coût de fonctionnement de la crèche Année 2016	
Dépenses totales	**287 812,87 €**
Recettes totales	**218 847,36 €**
Coût net total pour 24 berceaux pour la mairie	**68 965,51 €**
Soit coût par berceau	**2 873,56 €**

Cantines		maternelle	élémentaire
Coût réel du service	Achat des repas	4,67 €	5,22 €
	Garde des enfants	3,27 €	2,41 €
	TOTAL	**7,94 €**	**7,63 €**
Tarif facturé aux familles par repas et par enfant		**4,65 €**	**5,10 €**
Charge nette par la commune par enfant et par repas		**3,29 €**	**2,53 €**

Quartiers d'été 2017	
Spectacles et bals + personnel	**22 307,64 €**
Subventions en attente	
Coût à ce jour pour la commune	**22 307,64 €**

Total annuel des Indemnités élus	
2013	**64 767,80 €**
2014	**58 526,39 €**
2015	**57 695,20 €**
2016	**58 039,90 €**
2017	**63 536,28 €**
NB : MONTANT LEGAL autorisé : 107 294,16 €	

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST EN PLACE !

Constituée de 7 anciennes communautés de communes dont la nôtre, la CCSB .
(Communauté de communes du Sisteronais Buëch) a pris ses marques au 1er Janvier et le 1er acte important a été le vote du budget, résultant de cette fusion.

L'ex communauté de communes du Laragnais y est bien représentée par des vice-présidents et conseillers délégués représentant les Communes de Laragne, Le Poët, Garde-Colombe et Ventavon.

Henriette MARTINEZ, vice-présidente en charge des finances a eu la lourde tâche de préparer et faire voter les 6 budgets différents qui constituent les finances de la communauté de communes
Ce fut un long marathon budgétaire de presque 3 heures au cours duquel elle a expliqué les comptes, tableaux récapitulatifs à l'appui.

Au total ce sont plus de 30 millions d'euros qui constituent le budget de la CCSB, voté à l'unanimité.

Sans emprunt ni augmentation de la fiscalité, le budget général de fonctionnement (le plus important avec 20 millions d'euros) dégage un excédent de 3 millions d'euros pour l'investissement.

Comme le soulignait le Président Daniel SPAGNOU : *« Je ne connais pas de communautés de communes qui ait voté son budget dans d'aussi bonnes conditions financières. »*

LE TOTAL DES 6 BUDGETS POUR L'ANNÉE 2017

BUDGET	Fonctionnement	Investissement
Budget général	17 158 671 €	3 0725 632 €
Budget OM*	4 943 341 €	2 071 838 €
Budget SPANC**	217 912 €	156 707 €
Budget ZA Val Durance***	3 857 288 €	3 417 989 €
Budget Ecopôle Laragne	2 364 867 €	2 721 901 €
Budget PA le Poët****	2 208 438 €	2 828 394 €
TOTAL	30 750 515 €	14 222 461 €

*OM = Ordures Ménagères **SPANC = Service Public d'Assainissement Non Collectif
***ZA = Zone d'Activités de Sisteron ****PA = Parc d'Activités

BIENTÔT UN FISAC POUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

La Communauté de communes du Sisteronais-Buëch est candidate à un programme FISAC : Fonds d'intervention pour les services l'artisanat et le commerce. Le projet s'établira en concertation avec les Chambres consulaires et les associations de commerçants et artisans du territoire, à savoir celles de Laragne, Serres et Sisteron.

Le dossier de candidature auprès de l'État est en préparation.

Pour la mairie, le dossier sera suivi par le Maire et Dominique MICHELENA adjointe au commerce et à l'artisanat.

FOCUS SUR LE BUDGET GÉNÉRAL

En realité ce sont 6 budgets qui constituent les finances totales de notre Communauté de Communes.
Le budget général représente à lui seul 45% des finances.
Celui-ci a été établi à partir des dépenses et recettes des anciennes Communautés de Communes et sur la base du débat d'orientation qui a permis d'en tracer les grandes lignes. Il comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement. Il s'équilivre en dépenses et en recettes sans recourir à l'emprunt et sans augmenter la fiscalité.

DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité.

- → Frais de personnel
- → Charges diverses (assurances, carburant, taxes foncières...)
- → Subventions aux organismes et aux associations
- → Services à la population

Dépenses d'investissement

La poursuite des projets en cours et quelques nouvelles réalisations

- → Travaux d'aménagement et d'infrastructures
- → Projets structurants pour le développemennt et l'attractivité du territoire

Total des dépenses : 20 184 303,69 €
dont 3 025 632,10 € d'investissement

=

RECETTES

Recettes fiscales

Les recettes provenant des impôts

- → Fiscalité des entreprises et des ménages
- → Taxes diverses

Dotations et participations

Les dotations de l'État attribuées aux collectivités territoriales.

- → Dotation globale de fonctionnement
- → Subventions et participations des institutions : Europe, État, Région, Départements

Produit des services

Les activités qui rapportent des fonds à la CCSB

- → Services aux communes et à la population : participations à l'école de musique, repas à domicile, entrées de La Germanette

Total des recettes : 20 184 303,69 €

SUR LE BUDGET GÉNÉRAL ÉQUILIBRÉ, LA CCSB A PU DÉGAGER 3 MILLIONS D'EUROS POUR L'INVESTISSEMENT SANS RECOURIR A L EMPRUNT.

RÉPARTITION DU BUDGET TOTAL POUR L'ANNÉE 2017

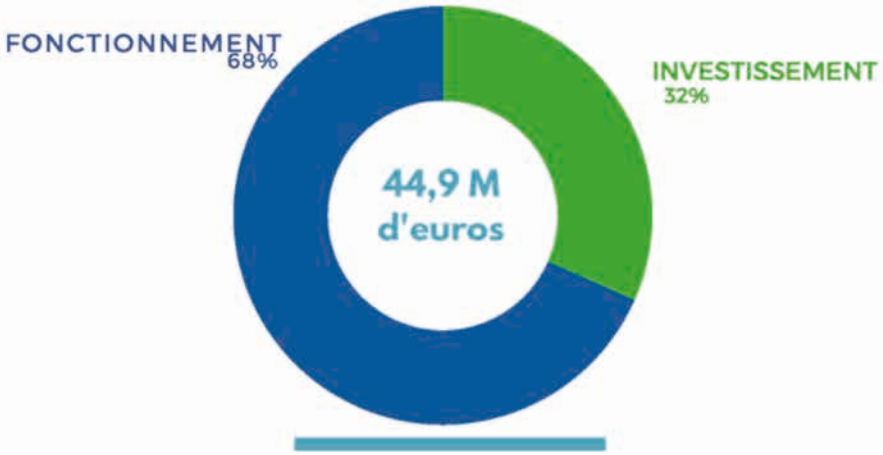

RÉPARTITION PAR DOMAINE

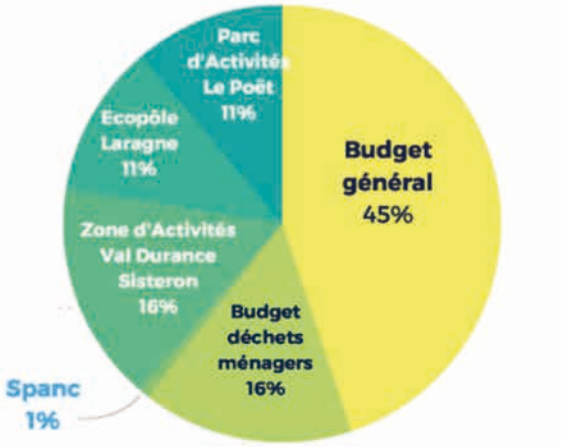

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES PREND SES MARQUES À LARAGNE

commune du PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

Prochainement la signalétique indiquera que nous sommes dans le Parc !
Un premier panneau sera placé au Pont de Véragne où commence le territoire du Parc puisque Laragne en est l'une des entrées.
Puis une signalétique adaptée indiquera les entrées de ville par des panneaux ou totems, ces derniers permettant de rassembler toutes les informations et de supprimer ainsi les trop nombreux panneaux qui polluent visuellement notre environnement.

Parc naturel régional des Baronnies provençales

LES ASSOCIATIONS : UN ATOUT MAJEUR DANS LA VIE LOCALE

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS

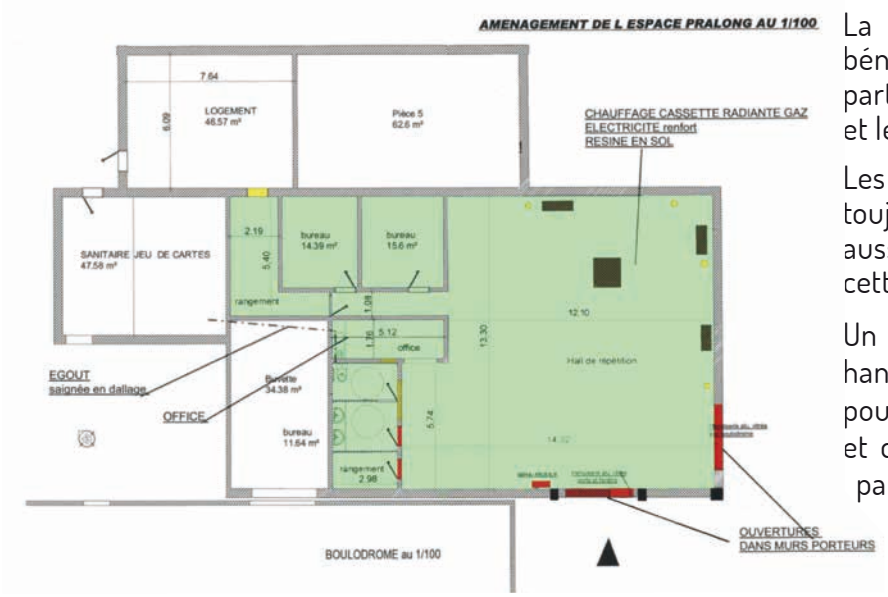

La vie associative est très active grâce aux bénévoles qui se dévouent sans compter pour partager leur passion avec les enfants, les jeunes et les adultes. Qu'ils en soient remerciés.

Les locaux qui leur sont attribués ne sont pas toujours conformes à leurs besoins croissants aussi la municipalité a engagé une réflexion sur cette question.

Un projet d'aménagement d'une partie des hangars Pralong (à côté du boulodrome couvert) pourrait permettre d'y installer de plain pied et de façon plus spacieuse l'Harmonie municipale, libérant ainsi deux salles au dessus de la médiathèque qui pourraient être utilisées par d'autres associations.

Sur proposition de Laurent MAGADOUX, adjoint aux sports, un projet de restauration des anciens vestiaires du stade est également en cours d'étude. Il permettrait de créer deux salles de réunion et des sanitaires accessibles pour le public.

Après validation par les associations concernées, l'Harmonie municipale et le Laragne Sport Football, la municipalité recherchera les financements pour réaliser ces opérations en 2018.

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS SE FERA LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE AU GYMNASE DE 14H30 À 17H30.

VENEZ NOMBREUX LES RENCONTRER ET VOUS RENSEIGNER SUR TOUTES LES ACTIVITÉS QU'ELLES VOUS PROPOSENT POUR LA PROCHAINE SAISON.

LES SUBVENTIONS 2017 ET LA VALORISATION DES MISES À DISPOSITION POUR 2016 ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS

Suite à une observation de la chambre régionale des comptes, il a été procédé à une évaluation des mises à disposition des équipements et du temps passé par le personnel pour la vie associative.

Ces calculs établis pour la première fois pourront être revus et précisés à l'usage. Ils ont un caractère strictement indicatif et ne remettent en rien en cause le soutien apporté par la commune aux associations.

Ils permettent d'en avoir une meilleure visibilité.

NOM DE L'ASSOCIATION	Subvention allouée 2017	Mise à disposition 2016		Total subvention + aide matérielle
		Mise à disposition de locaux	Services techniques	
AMICALE MAQUIS MORVAN	150,00	40,00		190,00
A.M.A.C.	150,00	40,00		190,00
COMITÉ DES FÊTES	14 000,00	40,00	330,00	14 370,00
DIAMOND LIGHT	400,00	40,00		440,00
DANSE PASSION	160,00	1 240,00		1 400,00
STÉ AVICOLE DES ALPES	600,00	140,00	2 200,00	2 940,00
SUR LES CHEMINS DE MONTÉGLIN	800,00	40,00		840,00
LA POMME DANS TOUS SES ÉTATS	2 000,00	3 040,00		5 040,00
L'EURO DES JOYEUX PINSON	1 000,00	40,00		1 040,00
FCPE	300,00	40,00		340,00
FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE	375,00	0,00		375,00
RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE	827,00	0,00		827,00
ALPE	300,00	40,00		340,00
USEP	250,00	0,00		250,00
ÉCOLE PRIMAIRE (FLE)	150,00	0,00		150,00
RASED		0,00		0,00
ART ET PEINTURE DU LARAGNAIS	200,00	340,00		540,00
ASSOCIATION PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE	400,00	40,00		440,00
CHORALE L'ECHO DES VALLÉES	200,00	1 240,00	176,00	1 616,00
CLUB DE BRIDGE DU LARAGNAIS		340,00		340,00
CLUB DE SCRABBLE	250,00	340,00	176,00	766,00
LA TOILE DU LARAGNAIS	250,00	40,00		290,00
LES JANRI ENCOR	350,00	1 540,00	176,00	2 066,00
LES RESTOUBLONS	300,00	1 240,00		1 540,00
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	23 000,00	12 940,00	176,00	36 116,00
SOCIÉTÉ MUSICALE DE LARAGNE	8 000,00	1 240,00	1 298,00	10 538,00
VILLAGE DES JEUNES D'ARZELIERS	2 500,00			2 500,00
L'ESTABLON		340,00		340,00
CLUB AMITIÉ LOISIRS		2 500,00		2 500,00
LES CHIPIES DU BUECH		40,00	132,00	172,00
ENFANTS SOLEIL		40,00	132,00	172,00
CROIX ROUGE		1 500,00		1 500,00
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	2 362,00	40,00	176,00	2 578,00
COMITÉ MOUVEMENT DE LA PAIX	200,00	40,00		240,00
COMITÉ UNICEF 05	300,00	40,00		340,00
DON DE SOI	250,00	40,00		290,00
RESTOS DU CŒUR			858,00	858,00
SECOURS CATHOLIQUE	400,00	40,00		440,00
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	300,00	40,00	176,00	516,00
FAMILLE RURALE	500,00	1 040,00		1 540,00
PHOENIX (PARAMAR)	160,00	40,00		200,00
ÉPICERIE SOLIDAIRE CHEMINS SOLIDAIRE	500,00	40,00	1 716,00	2 256,00
DIAGONALE DU FOU "ÉCHECS"	500,00	340,00		840,00
AMICALE DES ANCIENS LARAGNE SPORT	160,00	40,00		200,00
FITNESS ET FORME DU LARAGNAIS	400,00	2 240,00		2 640,00
LA PETITE BOULE LARAGNAISE	10 000,00	5 040,00	3 850,00	18 890,00
LARAGNE MUSCULATION FITNESS	2 500,00	40,00		2 540,00
LARAGNE SPORT BASKET	5 400,00	2 040,00	176,00	7 616,00
MULTI SPORT LARAGNAIS - BADMITON/HAND	600,00	1 040,00		1 640,00
SELF DÉFENSE ACADEMY	400,00	640,00		1 040,00
TENNIS CLUB	3 400,00	6 040,00		9 440,00
LARAGNE SPORTS FOOTBALL	14 400,00	6 140,00	132,00	20 672,00
ACAR DE LA VALLÉE DU BUËCH	160,00	40,00		200,00
SAINT-HUBERT LARAGNAISE	300,00	40,00		340,00
AMICALE CHS		1 040,00		1 040,00
SCHEMS		340,00		340,00
DANCAIRES		640,00		640,00
WILD AND FREE		640,00		640,00
UTL		640,00		640,00
SENS INTERDIT		100,00		100,00
PETITES DAMES		300,00		300,00
SEL		940,00		940,00
RETRAITES HÔPITAUX		640,00	176,00	816,00
RANDONNEURS LARAGNAIS		100,00		100,00
	100 104,00	60 880,00	12 056,00	173 040,00

Certaines associations, considérant qu'elles ont de quoi fonctionner, ont fait le choix de ne pas solliciter la commune cette année. Nous les en remercions et restons à leur écoute.

ENTRÉE LIBRE

LARAGNE PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ 2017

DU 4 JUILLET AU 29 AOÛT

AU PROGRAMME

→ Comédies, jazz, chansons, danse, cinéma sous les étoiles **tous les mardis** dans la cour du Château.

→ Guinguettes **tous les vendredis**, place de la Fontaine.

MARDI 4 JUILLET 21h30 Cour du Château
CINÉMA SOUS LES ÉTOILES « Le fils de l'épicier »

Éric Guirado

Un film tourné à Rosans. Quand Antoine propose à Claire, sa meilleure amie, de lui prêter de l'argent, il est loin d'imaginer où le mènera sa promesse. À trente ans, il traîne une existence jalonnée de petits boulots et de grosses galères. Pour tenir sa parole, il n'a d'autre choix que d'accepter de remplacer son père, épicier ambulant.

MARDI 11 JUILLET 21h Cour du Château
CHANSON FRANÇAISE poétique et décalée

Les têtes de linettes

Un concert-spectacle surprenant et détonnant entre folie douce et émotions. Le pétillant, la générosité et l'humour de Julie, Floriane et Fanette offrent un spectacle haut en couleur ! Des compositions originales qui voyagent d'un style à un autre, entre chanson française, swing, reggae, gospel, bossa et musique du monde.

MARDI 18 JUILLET 21h Cour du Château
THÉÂTRE COMÉDIE « Sexe, magouilles et culture générale »

Compagnie Événement

Un animateur loufoque, un producteur véreux, le jeu télévisé va être enregistré une nouvelle fois en direct. Comment éliminer Marcel, vainqueur depuis 28 semaines qui est en train de faire baisser le taux d'audience ? L'univers impitoyable de la TV ! L'humour et la verve de Laurent Baffie dans une parodie interactive du petit écran.

MARDI 25 JUILLET 21h Cour du Château
POLYPHONIES DU VENTOUX Tant Que Li Siam - *Taxi pantaï*

Ce trio est une transhumance, un voyage où trois nomades se font l'écho d'une mémoire poétique qui résonne sur les flancs du géant de Provence : le Mont Ventoux. De ce croisement naît un répertoire de chants polyphoniques et de compositions originales sur des poèmes populaires tombés aux oubliettes.

JEUDI 27 JUILLET 21h Cour du Château
MUSIQUE CLASSIQUE Université européenne de saxophone

Direction musicale : Claude Delangle, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

L'Université européenne de saxophone regroupe chaque année, 54 stagiaires. Sa renommée a largement dépassé le cadre européen puisque les uns et les autres viennent des États-Unis, du Japon, du Canada et même d'Australie. Cet été, les musiciens passent par Laragne pour un concert exceptionnel.

MARDI 1er AOÛT 21h Cour du Château
THÉÂTRE COMÉDIE « L'amant virtuel » *Sigalas production*

Julien et Élodie forment un couple en apparence ordinaire...

Un couple amoureux qui a laissé la routine s'immiscer dans leurs vies. Élodie décide par jeu de s'inscrire sur un site de rencontres... mais Julien l'apprend. Un spectacle drôle et touchant qui parle avec justesse de l'amour d'aujourd'hui.

MERCREDI 2 AOÛT 15h Théâtre de Verdure
THÉÂTRE JEUNE PUBLIC « Moitié de poulet »

Compagnie les Arts au Soleil

Une adaptation inédite et originale d'un conte du Dauphiné. Moitié de poulet, appelé ainsi, à cause de sa petite taille, vit avec sa famille dans le royaume d'un souverain féroce. Lors de la dernière guerre, le Roi, a emprunté de l'argent à ses sujets, mais il ne l'a jamais rendu. Moitié de Poulet décide alors d'aller au Château pour réclamer cet argent. Il va devoir traverser la forêt, dans laquelle il va faire d'étonnantes rencontres... ***En partenariat avec l'UNICEF, goûter offert par la commune.***

MARDI 8 AOÛT 21h Cour du Château
JAZZ Le jazz et les mots - *Capucine Ollivier Quartet*

Capucine Ollivier compose, joue de la guitare et chante, accompagnée ici par Alain Soler à la guitare, Olivier Chabasse à la contrebasse et Julien Labergerie au saxophone.
Capucine conjugue avec malice compositions originales et standards revisités dont les textes originaux sont adaptés par Michel Ivonio, poète à la bouleversante poésie.

MARDI 15 AOÛT 21h Cour du Château
CHANSON / GUINGUETTE La Marquise / Trio de chanson française

Pour ce nouvel opus, La Marquise a opté pour un son résolument acoustique. Le groupe puise dans tout ce qui fait groover la chanson française : swing, blues, reggae.

MARDI 22 AOÛT 21h Cour du Château
CINÉMA SOUS LES ÉTOILES « Le hussard sur le toit »

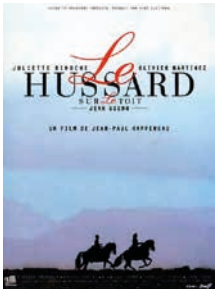

Jean-Paul Rappeneau

Adapté du roman de Jean Giono et tourné dans les Hautes-Alpes. Été 1832. Jeune carbonaro, Angelo fuit les agents autrichiens, galopant inlassablement au travers d'une Provence décimée par le choléra. Invulnérable et pur, il affronte tous les dangers, aide les victimes et prend le temps d'aimer en silence Pauline.

MARDI 29 AOÛT 21h Cour du Château
DANSE FLAMENCO *Compagnie El Corral Flamenco*

Choisissant de visiter l'une des plus anciennes scènes flamencas andalouses, le Tablao, El Corral Flamenco propose un spectacle de formation traditionnelle. Un chanteur, un guitariste et deux danseuses évoluent sur scène et s'unissent pour raconter, dans un même langage, une même énergie, leur rencontre avec l'Espagne et le Flamenco.

LES GUINGUETTES 21h

→ **VENDREDI 14 JUILLET** 21h Place de la Fontaine et place des Aires
Orchestre les Daltons et à 22h30 Feu d'artifice

→ **VENDREDI 21 JUILLET** 21h Place de la Fontaine
Funk électro, house *avec Summer DJ tour*

→ **VENDREDI 28 JUILLET** 21h Place de la Fontaine
Orchestre musette *avec Jean-Pierre Sedjerari*

→ **VENDREDI 4 AOÛT** 21h Place de la Fontaine
Années 80 *avec Vincent Uzest DJ*

→ **VENDREDI 11 AOÛT** 21h Place de la Fontaine
Orchestre musette avec *Emmanuel Patras*

BRIKA BRAK

En centre-ville,
rue de la Paix et avenue A. Audibert

→ **TOUS LES DIMANCHES DU 2 JUILLET AU 27 AOÛT**

→ **LES 14 JUILLET ET 15 AOÛT**

→ **SAMEDI 22, DIMANCHE 23 JUILLET**
Marché Antiquités, art et déco

→ **SAMEDI 12, DIMANCHE 13 AOÛT**
Marché Mode masculin féminin

7e SYMPOSIUM DE SCULPTURE SUR GYPSE ET PLÂTRE

Parking de Véragne

→ **DU 21 AU 27 AOÛT**

Créé en 2005, le symposium est organisé par le Parc naturel régional des Baronnies provençales, en partenariat avec la fondation Placoplatre et la CCSB.

Manifestation artistique de renommée internationale, le symposium invite dix artistes à s'exprimer sur le thème de l'équilibre.

Ateliers de sculptures et de modelage pour les enfants et les adultes, conférence et expositions durant toute la semaine.

Les dates et horaires des manifestations sont susceptibles de modifications.
En cas d'intempéries, repli à la salle des fêtes.

Infos à l'Office de Tourisme : 04 92 65 09 38
info@ot-laragne.fr - www.laragne.net

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Laragnaises, Chers Laragnais.

Un grand changement est intervenu depuis le dernier bulletin, c'est la création de la nouvelle communauté de communes du Sisteronais Buëch (CCSB) regroupant sept communautés de communes dont celles de la Vallée du Buëch et cela malgré la réticence de la majorité municipale.

Ce regroupement d'après nos informations va nous permettre de faire des économies sur les taxes que nous payons actuellement. La ténacité que l'opposition a montrée pour que les communautés de la vallée du Buëch participent à notre regroupement porte ses fruits.

Pour autant, il est navrant que la commune de Laragne-Montéglin n'ai qu'un membre élu (Madame le Maire) au bureau de la nouvelle communauté alors que Sisteron en a trois. Le projet initial prévoyait deux places, mais Madame le Maire après consultation de son groupe (uniquement) a décidé de laisser cette place à un maire de notre ancienne communauté. Nous aurions pu nous présenter, mais pas contre un maire avec qui nous entretenons de bonnes relations. Il est certain que nous nous serions présentés si cette place avait été attribuée à notre commune.

Toute l'opposition est pénalisée car avec 60 % des voix lors des dernières élections municipales, elle n'est pas représentée au sein du bureau de la nouvelle communauté du Sisteronais Buëch.

Nous restons vigilants sur la faisabilité et l'exécution de divers projets dont nous aurons l'occasion de reparler le moment venu.

A votre écoute, vous pouvez aussi nous contacter.

Très cordialement

Yves Fell – Sylvie Garcin – Michel Joannet- Sabine Pinet – Pierre Seinturier

Chères Laragnaises, chers Laragnais

Nous voilà enfin sortis d'une année élective, en espérant que tous ces changements nous soient bénéfiques, ainsi qu'à notre commune.
En pleine cure d'austérité avec une diminution de 2% des subventions aux associations cette année, et une baisse de 17 000 euros par rapport à 2014, mais aussi dans un contexte difficile pour les bénévoles à qui l'on demande toujours plus, voici que Mme le Maire augmente les indemnités de fonction de ces adjoints de 10% soit 15480 euros par an !

Nous sommes à votre écoute et vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

laragnemonteglindemain@gmail.com

et sur Facebook : Laragne-Montéglin Demain

Jean-Michel Reynier, Anne Truphème et Vincent Berchaud.

NUMÉROS UTILES

Mairie de Laragne-Montéglin
2 avenue Arthur Audibert
05300 Laragne-Montéglin
Tel : 04 92 65 11 90 – Fax : 04 92 65 06 12
E-mail : info@mairie-laragne.fr
www.laragne-net
Facebook : Ville de Laragne-Montéglin
Services ouverts du lundi au vendredi
De 8h à 12h et 13h30 à 16h15 (sauf jeudi après-midi)

VOS CONTACTS EN MAIRIE

- **Service Urbanisme, élections et pièces d'identités** 04 92 65 76 01
- **Service de l'eau** 04 92 65 11 90
- **Secrétariat du maire, Etat civil, des étrangers et du logement** 04 92 65 76 03
- **CCAS** 04 92 20 23 06
- **Foyer Soleil :** 04 92 65 03 50
- **Service enfance-jeunesse** 04 92 53 41 81
- **Services techniques** 04 92 65 76 06
- **Médiathèque** 04 92 65 26 64
- **Service culturel** 04 92 65 76 07
- **Service financier** 04 92 65 76 08
- **Service des marchés forains** 04 92 65 76 14
- **Gymnase** 04 92 65 27 95
- **Crèche** 04 92 52 74 58
- **Cantine école élémentaire** 04 92 24 53 26

ÉCOLES

- **École maternelle** 04 92 65 12 56
- **École élémentaire** 04 92 65 12 55
- **Collège** 04 92 65 00 74

URGENCES

- **SAMU** 15
- **Gendarmerie** 17
- **Gendarmerie de Laragne** 04 92 65 00 15
- **Pompiers** 18

INFORMATIONS

- **Communautés de communes du Sisteronais Buëch pôle Lazer** 04 92 65 13 71
- **Trésorerie/Impôts** 04 92 65 11 64
- **Maison des solidarités** 04 92 65 05 23
- **Office de tourisme bureau de Laragne** 04 92 65 09 38
- **Relais des services publics** 04 92 65 26 97

Directeur de publication : Henriette Martinez
Crédits photo : Mairie de Laragne, Gino Valera, Bernard Valat, Christian Jacquart, Henriette Martinez

Composition et impression : www.france-impression.com Usine à idées à Gap
Imprimé sur papier PEFC 10-31-2912 / Certifié PEFC / pefc-france.org Tiré à 2000 exemplaires

Station Verte